



# Bulletin d'adhésion 2020: Collège AMAP

Ce bulletin est à renvoyer à: Réseau des AMAP HDF - 40 Av. Roger Salengro, 62223 Saint-Laurent-Blangy

## Identité de l'AMAP

Nom de l'AMAP\* : .....

Courriel de l'AMAP\* : ..... Site Internet de l'AMAP\* : .....

Lieu de livraison\* : .....

Jour et horaires des livraisons\* : .....

\*La fourniture des données marquées par un astérisque est obligatoire pour pouvoir traiter votre demande d'adhésion aux fins de l'exécution des services et outils que nous proposons. Ces données seront publiées et diffusées sur notre site internet, nos supports de communications, et les bases de données Clic'AMAP et Où acheter local.

## En adhérant au réseau des AMAP Hauts-de-France, l'AMAP



Reconnaît avoir pris connaissance des statuts et du règlement de fonctionnement du réseau des AMAP Hauts-de-France et adhère à son objet.

S'engage à participer à l'Assemblée Générale du réseau ou à transmettre un pouvoir.



Déclare avoir pris connaissance de la Charte des AMAP<sup>1</sup> et s'engage à faire vivre ses principes dans une démarche continue d'amélioration des pratiques.



Accepte d'engager, avec le réseau, une démarche de diagnostic de notre partenariat (visite participative) en cas de difficultés ou de divergences au système AMAP<sup>2</sup>.



Souhaite bénéficier d'une assurance collective<sup>3</sup> annuelle pour un montant supplémentaire de 15€ (Incluant une assurance responsabilité civile et dommage aux biens, couvrant les adhérents de l'AMAP lors de vos activités).

Nous joignons à ce bulletin d'adhésion un chèque à l'ordre du **Réseau des AMAP Hauts-de-France**

- Adhésion : 3€/ amapien-ne\*
- Adhésion "AMAP récente" : 2€/amapien-ne
- Adhésion "militante" : + de 3€/amapien-ne
- 15€ pour l'assurance (si vous y souscrivez)
- Un don (facultatif) pour l'action du réseau

\*A titre exceptionnel et transitoire, les AMAP ayant déjà voté en AG le montant de leur adhésion pourront payer 2€/amapien-ne

Soit un total de ..... + ..... + ..... = ..... € pour l'année 2020

Fait à :

le :

Signature :

<sup>1</sup> Disponible sur demande et sur le site internet du réseau : [www.amap-hdf.org](http://www.amap-hdf.org)

<sup>2</sup> AMAP est une marque déposée à l'INPI dont le MIRAMAP est propriétaire depuis le 30 octobre 2014

<sup>3</sup> Contrat d'assurance auprès de la SMACL. Conditions générales disponibles sur demande



# Informations sur l'AMAP

Ces informations nous permettent de mieux connaître le réseau et ainsi répondre au mieux à vos besoins.  
Elles ne seront ni publiées ni diffusées

## Vie associative

Adhérent relais en charge du lien avec le réseau : .....

Courriel : ..... Tel : .....

Adresse postale de l'association : .....

Votre groupe est-il constitué en association loi 1901 ?  Oui  Non      Nombre d'adhérents : .....

Prix des paniers de légumes : .....

## Partenariats AMAP :

Noms des paysan·nes partenaires	Types de produits	Nombre de contrats	Certification ou conversion AB ?
			Oui / Non
			Oui / Non
			Oui / Non
			Oui / Non
			Oui / Non
			Oui / Non
			Oui / Non

En recherche de nouveaux partenaires producteurs ; le cas échéant, quelle(s) production(s) ?  
.....

## Participation au réseau :

En 2020, votre AMAP souhaiterait:

- Participer à des rencontres Inter-AMAP locales. Thème : .....
- Animer une soirée dans votre AMAP, avec le Kit d'amélioration des pratiques
- Faire un diagnostic AMAP-Paysan·ne
- Suivre et participer aux réflexions sur la création d'outils d'animation des AMAP
- Accompagner une AMAP en création
- Autre ? Suggestion ?**

Suggestions, questions, besoins pour 2020.....  
.....

MERCI À VOUS!

